

# ACTEUR DE LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP) - OPTION SANITAIRE ET SOCIALE (2S)

## Durée

21 heures soit 3 jours répartis sur 3 à 6 semaines

## Nombre de participants

8 maximum

## Public(s) concerné(s)

- Toute personne exerçant dans le secteur sanitaire et social

## Prérequis

- Aucun

## Outils pédagogiques

- Ressources documentaires INRS
- 1 Fauteuil roulant manuel avec accoudoirs escamotables pour 4 stagiaires
- 1 lit médicalisé pour 4 stagiaires
- Draps de glisse
- Planche de transfert
- Disque de pivotement
- Lève-personne (ou vidéo de présentation)
- Paperboard

## Méthode pédagogique

- Support de formation (diaporama) avec illustrations et schémas
- Mises en situations

## Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Un questionnaire de satisfaction sera remis aux stagiaires afin d'évaluer la forme et le contenu de la formation

## OBJECTIF GÉNÉRAL

**Permettre au salarié de devenir acteur de la prévention de l'entreprise et être acteur de sa propre prévention**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de :

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement :

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

## PROGRAMME

### Premier jour

#### Matin (9h00-12h30)

Séquence 1 : tour de table

Séquence 2 : comprendre les enjeux et la structuration du dispositif PRAP

#### Après-midi (13h30-17h00)

Séquence 3 : connaître les risques de son métier

Séquence 4 : connaître le fonctionnement et les limites du corps humain

Epreuve 1 de l'évaluation certificative

- Remise d'une attestation de fin de formation

- Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP 2S si les conditions suivantes sont remplies : participation active à l'ensemble de la formation; réussite aux épreuves d'évaluations certifiantes

#### Formateur(s)

Virginie BERMON  
Ergonome au CEP  
CICAT

François DURET  
Formateur agréé  
PRAP2S

#### Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER  
j.leininger@cep-  
cicat.com

#### N° agrément

42670184167

Organisme de  
formation agréé



## Deuxième jour

### Matin (9h00-12h30)

Séquences 5 et 6 : analyser son travail pour identifier les risques et les causes

### Après-midi (13h30-17h00)

Séquence 8 : se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Séquence 9 à 12 : connaître et appliquer les techniques adaptées au milieu sanitaire et social et à leur public

## Troisième jour

### Matin (9h00 - 12h30)

Séquence 7 : proposer des améliorations de sa situation de travail et faire remonter l'information aux personnes concernées

Séquence 9 à 12 : connaître et appliquer les techniques adaptées au milieu sanitaire et social et à leur public

### Après-midi (13h30-17h00)

Séquence 9 à 12 : connaître et appliquer les techniques adaptées au milieu sanitaire et social et à leur public

Epreuve 2 de l'évaluation certificative